

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 491

présenté par
Mme Buis, rapporteure

ARTICLE 5

À l'alinéa 2, supprimer le mot :

« fois »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.